

# Intégrer les pratiques du management collaboratif

RS6031 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 320, 310                   |
| Formacode(s)          | 32142, 32130, 32145        |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement | 01/06/2022                 |
| Date d'échéance       | 01/06/2025                 |

## Certificateur(s)

FORMANOVA · SIRET : 39863938500051

## Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation et 11 à former.

| Organisme                                        | SIRET          | Habilitation                     |
|--------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| APC MANAGEMENT                                   | 49217924700027 | Former et organiser l'évaluation |
| ATHENA EMCM (IFPTN)                              | 84471734800016 | Former                           |
| BP2M                                             | 82277236400029 | Former et organiser l'évaluation |
| CEGOS                                            | 55202467100091 | Former                           |
| COEF CONTINU                                     | 52391127900025 | Former                           |
| GREEN TARGET ACADEMY GTA                         | 91921399100012 | Former                           |
| INSTITUT LYFE I.D. - INNOVATION ET DEVELOPPEMENT | 52898304200011 | Former                           |
| INSTITUT STEVE LEGALLE                           | 53413492900031 | Former                           |
| L'ESPACE LANGUES ET COACHING                     | 48177787800028 | Former et organiser l'évaluation |
| LES TECHNIQUES DU MANAGEMENT                     | 48001185700038 | Former                           |

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6031-integrer-les-pratiques-du-management-collaboratif/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification vise à accroître la performance de l'entreprise et la qualité de vie au travail (QVT), en développant la capacité des managers d'équipe(s) à intégrer une culture managériale collaborative, à produire des dynamiques collaboratives, à mobiliser l'intelligence collective, à mettre en œuvre le co-développement.

Elle va conduire le manager à mieux répondre aux besoins des équipes et de l'organisation en adoptant un mode de fonctionnement agile propre à accompagner les changements et transformations nécessaires dans un but d'amélioration continue (produits/services), d'innovation et de compétitivité.

Elle apporte une plus value au management des équipes grâce à l'acquisition de nouvelles pratiques et méthodes génératrices de coopération, de cohésion, de responsabilisation et d'engagement, au bénéfice de la performance individuelle et collective.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Intégrer les valeurs collaboratives à son mode de management afin de mieux répondre aux besoins des équipes et de l'organisation.
- Produire des dynamiques collaboratives afin de rendre plus agile son mode de fonctionnement managérial en présentiel et à distance.
- Mettre en oeuvre le co-développement dans les rituels individuels afin de renforcer la responsabilisation et l'engagement dans la réalisation des objectifs.
- Mobiliser l'intelligence collective en situation de réunions d'équipe(s) afin de développer la coopération et la cohésion pour accompagner les changements.

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience minimum d'un an en management d'équipe.

Avoir défini une problématique en lien avec un besoin de collaboration, de cohésion et d'efficacité d'équipe.

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux personnes minimum seront désignées pour représenter le jury de délivrance de certification :

- Deux professionnels habilités n'ayant pas pris part à la formation (extérieurs à la formation)
- Le responsable pédagogique de l'organisme certificateur FORMANOVA

Le jury statuera sur la délivrance, ou non, de la certification à partir des résultats obtenus aux épreuves d'évaluation.

Pour fonder sa décision, le jury dispose :

1 – d'un exposé dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle par la voie de l'expérience dans le contexte professionnel.

2 – de la grille des critères d'évaluation consignant le résultat des épreuves d'évaluation : soutenance orale d'un exposé professionnel complétée d'une mise en situation vérifiant le niveau de maîtrise par le candidat de l'ensemble des compétences requises.

3 – de la feuille d'émargement signée par le candidat et le jury professionnel d'évaluation le jour des épreuves.

Suite à délibération du jury de délivrance de la certification, un certificat de compétences « Intégrer les pratiques collaboratives du management collaboratif » pourra être délivré à l'apprenant. Le jury de délivrance de la certification sera responsable de la remise du certificat de compétence.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date de décision                    | 01/06/2022 |
| Durée de l'enregistrement           | 3 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 01/06/2025 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2016  | 192       | —        | —                | —            |

## Liens avec d'autres certifications

#### ANCIENNES VERSIONS

RS2016

#### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7533

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6031/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 164               |
| Parcours menés à terme | 158               |
| Taux d'achèvement      | 96 %              |
| Période                | 12/2022 – 12/2025 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 177               |
| Montant total engagé     | 443 191 €         |
| Coût moyen par dossier   | 2 504 €           |
| Durée moyenne            | 30 h              |
| Période                  | 11/2022 – 05/2025 |
| France compétences       | 95 %              |
| Entreprise               | 3 %               |
| Reste à charge titulaire | 2 %               |
| OPCO                     | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.